



Séance du 30 octobre 2014 à 19 heures

Commune de Catus – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Jeudi trente octobre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Catus –Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration
7 suppléants dont 2 possédant une procuration

- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit)
procuration de M. SINDOU Géraud (tit), Mme LASFARGUES
Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit) procuration de Mme
LOOCK Martine (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M.
BOUILLAGUET Vincent (tit) procuration de Mme BONNET
Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU
Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit) procuration de M. TESTA
Francesco (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. COLIN Henri (tit), M.
DELPECH Bernard (tit), M. COUPY Daniel (tit) procuration de Mme
LAGARDE Geneviève (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE
Brigitte (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit), M. GARS Michel (sup),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit) procuration de M. FOURNIER Christian (tit),
Mme LANES Bénédicte (tit), M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
M. PLANAVERGNE Jean-François (sup) procuration de Mme
VALETTE Roselyne (tit),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
Mme VANBESSEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PONS Stéphane (sup),
M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
M. BESSEDE Arnaud (sup) procuration de Mme DESSERTAINE
Brigitte (tit),

PONTCIRQ
PRADINES

M. CHATAIN Thierry (tit),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), M. STEVENARD
Daniel (tit),

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. FERNANDEZ Pierre (tit),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
M. DIOT Fabrice (tit) procuration de M. LAVAU Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE AMENAGEMENT – Habitat

Objet : Bail emphytéotique administratif avec l'OPHLM LOT HABITAT portant sur la réhabilitation de l'immeuble 8 rue de la Barre à Cahors

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 30 octobre 2014
Rapporteur : Geneviève LASFARGUES

Rédacteur : Stéphanie RAVERA
Service : Habitat

Objet : Bail emphytéotique administratif avec l'OPHLM LOT HABITAT portant sur la
réhabilitation de l'immeuble 8 rue de la Barre à Cahors

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa compétence habitat et comme détaillé dans son Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), le Grand Cahors favorise la production de logements sociaux publics.

Le Grand Cahors possède un immeuble vacant et dégradé situé au 8, rue de la Barre à Cahors.

Nous avons sollicité nos partenaires du logement social pour qu'ils étudient l'opportunité d'y créer des logements. Lot Habitat propose d'y rénover 3 à 4 logements. Et, pour équilibrer l'opération au regard des coûts de travaux importants sollicite la mise à disposition du bâtiment par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans (soit la durée des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations + 5 ans).

Le foncier cédé est constitué de la parcelle n° 125 section BZ, d'une superficie de 398 m².

L'Office se chargera de faire réaliser les études et les travaux, et de contracter les aides financières nécessaires à l'opération sous forme de subventions, fonds propres ou prêts qu'il prendra en charge.

L'opération envisagée est pilotée par le maître d'ouvrage qui est LOT HABITAT.

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors est étroitement associée à tous les stades de l'opération (désignation de l'architecte, études, appel d'offres, commission d'attribution des logements), ce qui confère un caractère public à cette opération.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la conclusion du bail emphytéotique administratif entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et l'OPHLM LOT HABITAT ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail emphytéotique administratif avec l'OPHLM LOT HABITAT ainsi que tout éventuel acte préparatoire au bail et tout document afférent.

AR PREFECTURE

046-200023737-20141030-4_30_10_14-DE
Regu le 03/11/2014

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE